Vœux aux Arbreslois – samedi 4 janvier 2025
Discours de Pierre-Jean ZANNETTACCI, Maire de L'Arbresle

Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités, Chers Amis

C'est avec un réel plaisir que la Municipalité et moi-même vous accueillons dans cette salle Claude Terrasse pour notre traditionnelle cérémonie des vœux.
Cette salle une nouvelle fois magnifiquement préparée par Alixiane, Florence, Lina nos responsables évènementiel et communication avec l'aide de nos services techniques.

Une cérémonie, un rendez-vous qui constitue, à n'en pas douter, un moment privilégié où les habitants, à égalité avec les acteurs institutionnels, économiques, sociaux, éducatifs, culturels, sportifs, religieux ou associatifs se rencontrent, échangent et se lancent dans l'année qui s'ouvre avec l'ambition du vivre mieux, du vivre ensemble.
C'est aussi une bonne occasion pour se rassembler en famille, entre amis, oublier un instant les soucis et les aléas de la vie.
En ce début d'année 2025, je tiens tout d'abord à vous adresser au nom de tout l'équipe municipale, mes vœux les plus chaleureux. **Que cette année soit porteuse de santé, de sérénité et de succès pour vous, vos proches et pour notre belle commune.**

Ces vœux vont à chacun d'entre vous, ainsi qu'à l'ensemble de la population avec une pensée particulière pour les plus démunis ou ceux qui souffrent de maladie, de solitude ou d'isolement et avec bien sur une pensée émue pour tous ceux qui nous ont quittés en 2024. Je pense plus particulièrement ce soir à Joel GOLLION notre ancien premier adjoint de 2001 à 2008 et à Maurice CARCEL dirigeant sportif bénévole bien connu de tous.

Nous entamons une nouvelle année dans un contexte à la fois complexe et exigeant. A l'échelle internationale les bouleversements géopolitiques avec la guerre en Ukraine qui s'éternise, le Moyen Orient qui s'embrase, les crises économiques et climatiques nous rappellent l'interconnexion de nos destins. Et c'est donc avec inquiétude que nous observons un peu partout le recul de certaines démocraties, la montée du repli sur soi, les relents des théories nationalistes.
Sur le plan national la crise politique jamais vue que nous vivons n'est pas non plus un exemple d'une démocratie saine dans laquelle nous constatons que l'intérêt du citoyen n'est pas le premier objectif porté par nos différents partis politiques qui nous disent pourtant à longueur de débats et d'interview qu'ils ne sont portes que par le souci et l'intérêt des

Français. Dans l'intérêt de tous et de notre pays la stratégie du chaos devrait s'effacer face à la volonté du consensus. En France, les collectivités locales et plus particulièrement les communes comme la nôtre, se trouvent confrontées à des défis croissants. Le désengagement progressif de l'Etat de certaines de ses missions nous impose d'agir avec toujours plus de créativité et de responsabilité pour répondre aux attentes de nos concitoyens. Cependant loin de céder au fatalisme je veux ce soir souligner la force et la résilience des communes. Les communes sont le premier bouclier social et climatique face aux difficultés du quotidien. Elles l'ont prouvé lors de la crise sanitaire de 2020. Elles accueillent de plus en plus de personnes en difficulté. Logement, emploi, éducation, santé, autant de services publics portés a bout de bras par les communes confrontées a des baisses budgétaires chaque année. Le thème du dernier congrès des maires à Paris , les communes heureusement, a insisté sur ce rôle essentiel de la proximité au quotidien. Il était d'ailleurs très injuste de laisser croire et de faire porter à nos communes une responsabilité dans l'augmentation de la dette nationale. A L'Arbresle cela signifie etre présents pour accompagner nos anciens, soutenir nos jeunes, préserver notre environnement et renforcer le lien social qui fait la richesse de notre territoire. Nous sommes une communauté qui sait s'unir dans les moments d'épreuve. Que ce soit lors de tempêtes imprévues, d'enjeux sanitaires ou encore pour porter ensemble des projets d'avenir, nous avons prouvé notre capacité à surmonter les obstacles. Cette solidarité est notre plus grande richesse et je suis convaincu qu'elle saura encore nous guider en 2025.

Notre commune sait aussi travailler en partenariat avec ses voisines.

Elle est totalement impliquée dans le projet de territoire porté par la CCPA qui a fait de L'Arbresle et de Sain Bel des pôles de centralité essentiels dans le développement économique, commercial, démographique et urbanistique du Pays de L'Arbresle. C'est à ce titre qu'elle porte le projet Petites Villes de Demain en liaison avec les services de l'Etat. Les nombreuses compétences de la communauté de communes (déchets, voirie, économie, commerce, aménagement du territoire, tourisme, infrastructures sportives, parentalité, petite enfance etc..) impactent directement le quotidien de chacune et chacun d'entre nous.
Et je ne peux que me féliciter et me réjouir du remarquable etat d'esprit solidaire de l'ensemble des maires de notre territoire pour faire du Pays de L'Arbresle ce territoire attractif ou il fait bon vivre et grandir.

L'année écoulée a été riche en projets visant à améliorer notre cadre de vie et à renforcer les liens qui nous unissent. Nous avons mené à bien plusieurs initiatives et je n'en citerai que quelques-unes, majeures. D'autres aboutiront en 2025. Dans le cadre de la transition énergétique le passage en LED des 1600 points lumineux de la commune s'est achevé et 2025 verra la mise en route de l'extinction nocturne dans certains quartiers. Grace au soutien de la CCPA la création de la voie verte le long de l'avenue du 11 Novembre offre désormais un espace sécurisé pour les piétons et les cyclistes, favorisant des déplacements plus respectueux de l'environnement. Cette voie qui permet de relier notre centre-ville a la zone de la Pontchonniere en rejoignant la piste de la rue Baccot et qui devrait à terme se prolonger d'une part vers Savigny et rejoindre aussi la voie verte qui va relier les gares de Sain Bel et de L'Arbresle, voie verte qui est déjà opérationnelle entre la zone des Martinets et Sain Bel. Les études de la liaison douce entre le centre-ville et le stade municipal le long de la Turdine sont pratiquement terminées et le projet définitif sera présente lors de ce prochain trimestre. Les études lancées pour la rénovation des bâtiments de la gendarmerie et du gymnase de Grolier sont terminées et les travaux vont démarrer en avril-mai pour la gendarmerie et cet été pour le gymnase. Et pour conclure ce chapitre sur la transition énergétique et écologique une étude sur la mise en place d'un réseau de chaleur a été lancée en partenariat avec le SYDER pour une potentielle mise en service en 2026. L'eau étant une ressource précieuse, signalons la finalisation de l'étude sur la sécurisation et la rénovation de nos réservoirs et en particulier du processus de secours du centre-ville. La loi Notre faisant obligation du transfert de la compétence eau des communes aux EPCI au 1er janvier 2026 semble ne plus être d'actualité dans son caractère obligatoire. Nous avions travaillé avec la CCPA, dans l'hypothèse de ce transfert pour construire un schéma qui permettait de garder en régie propre cette compétence eau potable. Ce travail a débuté il y a plus de deux ans car nous voulions être prêts au jour J pour garantir aux Arbreslois un maintien de la qualité de service au prix modeste comme cela a toujours été le cas à L'Arbresle. Ce transfert ne se fera finalement pas et la commune va garder la gestion de son eau et nous nous en réjouissons tout en remerciant les services de la CCPA pour ce travail important qui permettait de sauver les intérêts de la commune et qui est devenu pour l'instant caduque.

Petite mauvaise nouvelle cependant : le prix de l'eau augmentera légèrement à partir de 2025 pour pouvoir garantir un budget de l'eau équilibré face aux dépenses en augmentation du prix de l'achat d'eau au syndicat saone-turdine et aux différents frais de fonctionnement. La transition et la ressource en eau c'est aussi la végétalisation des cours de la halte-garderie Pause Tendresse et du Relais Petite Enfance de la CCPA.

Un projet de revitalisation de certains espaces de la commune porté par

une association, la Part Belle a été retenu dans le cadre du Budget Participatif 2024 et va etre effectif cette année à venir. Notre équipe des espaces verts continue aussi à revitaliser la commune par des plantations d'arbres dans différents points de la ville. Notez pour 2025, le 24 mai le retour à L'Arbresle de la fête de l'environnement. Cette fête, à l'époque Marché a été créé par Jose Douillet et sa commission. Il a su en faire un événement communautaire qui rassemble maintenant toutes les communes du territoire et reprend toutes les thématiques de l'Environnement : ressource en eau, végétalisation, déchets, biodiversité, mobilités douces etc… Pour rester dans les grands travaux la rénovation du cimetière qui se termine et la restauration terminée du clocher de l'église témoignent de notre engagement à préserver et valoriser notre héritage historique et culturel 2024 a vu aussi grâce à l'engagement de la CCPA et son intégration dans le SYTRAL l'arrivée de plusieurs lignes de bus Savigny-St Romain, L'Arbresle-Villefranche, Sain Bel-Gorge de Loup, et la ligne Yzeron-Lyon. Le nœud multimodal de la gare de L'Arbresle tel qu'il avait été ciblé lors des ateliers de territoire de la CCPA est donc conforté dans son rôle de porte d'entrée du Pays de L'Arbresle. Conforté et sécurisé par l'installation de la nouvelle passerelle par Gares et Connexion. L'engament communautaire dans le cadre de Petites Villes de Demain nous a permis de signer une convention tripartite avec la CCPA et SOLYHA afin de pouvoir faire bénéficier d'aides financières les propriétaires occupants ou bailleurs pour les inciter à rénover leurs biens. De la meme façon grâce à ce dispositif el le soutien d'EPORA nous avons pu nous lancer dans l'acquisition de locaux commerciaux afin de soutenir la vitalité du commerce de centre-ville. Cela a été le cas pour un commerce rue Peillon, commerce qui devrait etre réouvert avant l'été 2025. D'autres opportunités sont à venir. Ce secteur du commerce connait on le sait des difficultés à survivre malgré les efforts de nos

commerçants pour animer notre commune. Meme si la vacance commerciale du centre-ville tourne autour de 5 à 6%, il reste encore en dessous de la moyenne nationale pour des villes de l'importance de L'Arbresle nous devons rester vigilants et dynamique. Et c'est le cas des services de la CCPA qui ont cette compétence du commerce de centre- ville dans le cadre du développement économique.

La révision du PLU a été lancée en 2024. Nous espérons pouvoir tenir l'objectif de le finaliser et le soumettre au vote du conseil en décembre 2025. Cette révision est importante et nécessaire car en parallèle le Syndicat Ouest Lyonnais et l'Etat travaillent sur une deuxième version du SCOT pour début 2025. Ce schéma conforte les communes de Sain Bel et L'Arbresle dans le rôle de polarité 1 et de pôle d'attractivité. Concrètement cela vaut dire une concentration de l'habitat sur ces deux communes. Pour L'Arbresle ce sera un objectif de 1000 logements supplémentaires à créer à l'horizon 2041. C'est un objectif pour moi irréaliste et que nous essayons de limiter à l'aide d'une clause qui assouplirait cette obligation tant qu'une solution de contournement ne soit pas réalisée. Pour info sur ce sujet l'étude de contournement est portée très activement par le Département et la CCPA. Les discussions avec l'Etat et la Region sont pour l'instant toujours aussi difficiles.
Cette urbanisation forcée va aussi faire l'objet d'un plan d'aménagement concerté en particulier sur la zone du quartier des Vernays grâce toujours au soutien de la CCPA qui vient dans le cadre de Petites Villes de Demain de recruter un chargé de mission Urbanisme-Aménageur chargé de porter les différentes études nécessaires.
Un mot aussi sur la rénovation du quartier En Rapinant, en partenariat avec Deux Fleuves Habitat. Le projet a été lancé et consiste à démolir et reconstruire une partie des 80 logements des deux tours du 1 et 3 rue Anne Franck et une réhabilitation du bâtiment 5-7-9. L'opération de relogement proposée aux habitants a déjà commencée pour une fin de projet estimes à l'horizon 2029-2030.
2025 verra la vente du Clos Landar qui va permettre à la société MAIA immobilier de rénover le bâtiment pour y installer une maison intergénérationnelle, la Maison de Blandine et quelques logements.

L'action de notre équipe s'est aussi, conformément à nos engagements, attacher a soutenir nos très nombreuses associations qui œuvrent dans tous les domaines social, culturel, sportif …
Ainsi le CCAS a mis en place une idée très chère à Yvette Fragne : le dispositif Solid'Arbresle qui est une plateforme de mise en relation entre bénévoles, associations et gens dans le besoin.

La mise en place de la cantine à un euro a permis à de nombreuses familles de bénéficier d'un accès facilité à une alimentation saine pour leurs enfants, renforçant ainsi l'égalité des chances.

Soutien à notre MJC qui se transforme en 2025 en Centre Social pour une très grande partie de ses activités. Ce projet soutenu par la CAF également dans le cadre d'une convention tripartite va vraiment installer la MJC comme un acteur majeur et incontournable de la solidarité sur notre commune.
C'est l'occasion pour moi de remercier tout le travail effectué ces dernières années par la nouvelle équipe dirigeante autour de Pierre Brochier son Président pour le beau redressement de cette association d'éducation populaire et de ses valeurs.

Soutien aussi à notre comité des fêtes qui devient de plus en plus actif avec les nombreuses animations proposées : classes, thé dansant, animations de Noel, trail du début d'année et bientôt course de caisses à savon le 11 mai en soutien à l'organisateur l'APEL St Therese.
Soutien a l'association MERCI qui les 22, 23 et 24 aout 2025 va nous faire revivre les Fêtes Médiévales étendues à cette occasion a Sain Bel et Savigny.
Soutien à l'association des pompiers pour le magnifique bal du 13 juillet.
Soutien aux associations de parents d'élèves sur leurs animations,
Soutien a nos associations sportives dans le cadre du partenariat commune -OMS.
2025 verra, je l'ai dit, la rénovation du toit du gymnase. Verra aussi la construction de la couverture de deux courts de tennis dans le cadre du développement d'un projet photovoltaïque. Ces deux courts vont compléter les trois pôles de tennis couverts que la CCPA va installer en 2025 sur les communes de Bessenay, St Germain-Nuelles et Saint Pierre La Palud.
Finalisation, votée au dernier conseil municipal, du Projet Sportif Local pour mieux appréhender les enjeux du développement du sport dans toutes ses composantes sur la commune. Ce PSL devrait aussi servir de base de réflexion sur le Projet Sportif Territorial lancé par la CCPA pour avoir une vision communautaire et partagée sur nos 17 communes. Il est tellement evident que la création de nouvelles infrastructures sportives ne pourra se faire que dans le cadre d'une mutualisation d'investissement et de fonctionnement.

2024 aura vu aussi la saison culturelle mutualisée avec nos amis de Bully et St Germain-Nuelles s'étoffer encore un peu plus avec 5 spectacles proposés.

En 2025 c'est l'ensemble de nos saisons qui seront mutualisées en une saison unique repartie dans les salles de nos trois communes avec plaquette de présentation commune et facilités d'adhésion et d'achats de billets.

Les Murmures du Temps, projet artistique, culturel et touristique porté par la CCPA a été inauguré en juillet dernier avec un festival de musique dans le parc des Chènevières. Les Murmures c'est onze œuvres d'art moderne d'envergures nationales et internationales placées en relation et résonnance avec le patrimoine local. Pour L'Arbresle elles sont placées une sur le sol de la Place de la République, une deuxième avec des miroirs placés sur les toits et réfléchissant un faisceau lumineux sur le quai des Frênes et une troisième dans le parc des chènevières coté Eveux.

Notre équipe s'était engagée à soutenir et développer la participation citoyenne et la démocratie participative.
Le conseil municipal composé de 16 jeunes a été élu et a pris ses fonctions en 2024.
Ils sont ici parmi nous ce soir.
Ils ont lancé déjà des projets comme la pose de nichoirs pour oiseaux ou insectes. Pour 2025 ils vont vous proposer un concours de cuisine avec grande dégustation collective. Un Top Chef version arbresloise. Leur enthousiasme et leur engagement fait plaisir à voir.
Après les forums citoyens de 2022 et 2023, nous avons lancé les comites de quartiers animes par des référents volontaires appuyés par des élus pour faciliter dialogue entre habitants et Municipalité.. Deux matinées ont eu lieu en 2024 et se poursuivront pas d'autres cessions en 2025.
Le Budget Participatif lancé en 2023 avait vu un projet de tables de jeux installées dans les parcs municipaux. En 2024 c'est un projet de végétalisation d'espaces publics qui a été plébiscité par les Arbreslois. Les espaces verts travaillent donc avec l'association La Part Belle a sa concrétisation en 2025.
Enfin et vous le savez nous avons décidé de consulter l'ensemble de la population sur le sujet de la vidéoprotection. Ce sera le dimanche 2 février pour une journée de scrutin semblable en tout point à celui d'un scrutin classique comme nous le connaissons pour des élections municipales, départementales, régionales ou national.
Ce projet de vidéoprotection est un projet qui divise partout où il a été mis en place. Les raisons de part et d'autre sont nombreuses. Il nous a donc semble logique et normal de solliciter un cabinet d'études pour définir ce que pourrait etre un déploiement de cameras sur la commune.

Objectifs, avantages, inconvénients, emplacements, couts financiers, réglementions etc.... Une présentation des conclusions du cabinet d'étude aura lieu le mardi 14 janvier à 20h ici dans cette salle. Des le lendemain 15 février s'ouvrira, comme pour toute élection une période officielle de campagne électorale qui permettra aux pro ou aux opposants de développer leurs propres arguments. Le résultat du scrutin s'imposera obligatoirement au conseil municipal si le taux de participation au scrutin est supérieur à 50%. Dans le cas contraire c'est le conseil qui décidera en tenant compte de la tendance sortie des urnes.

Tous ces projets nous les porterons ensemble, avec vous conformément à nos engagements pour lesquels vous nous avez témoigné votre confiance en 2020.
Votre implication, vos idées, vos énergies sont essentielles pour que L'Arbresle reste ce lieu dynamique et humain qui nous rassemble tous.
Je veux aussi vous parler d'espoir. Malgré les vents contraires, je crois profondément en notre capacité à construire un avenir meilleur. Chaque difficulté est une opportunité de se réinventer, d'innover et de renforcer nos liens.
Gardons en mémoire ces mots de Winston CHURCHILL : « un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité ; un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté. »
Alors en ce début d'année, je nous invite à regarder l'avenir avec optimisme.

Ensemble nous avons les ressources et la volonté pour relever ces défis.

Et pour le faire ma volonté et mon enthousiasme, comme celle de l'ensemble de notre équipe restent les mêmes comme au premier jour.
Vous pouvez compter sur nous comme je sais que nous pouvons compter sur vous.

Oui le chemin est parfois semé d'embuches mais il est aussi riche de promesses.
Que 2025 soit une année de renouveau, de confiance et de succès partages.

Je terminerai en vous remerciant.

Merci a toutes celles et ceux qui, chaque jour, participent à faire vivre notre commune : les élus, les agents municipaux et communautaires, les bénévoles associatifs , les entrepreneurs, les forces de sécurité et de secours , les enseignants et bien sûr, chaque Arbresloise et Arbreslois.

Merci bien sur à nos partenaires, le Département, la Region, l'Etat pour l'accompagnement et le soutien financier de nos projets. Votre engagement est la clé de notre réussite collective.

Chers amis faisons donc de cette année une belle page de notre histoire commune.

A toutes et à tous, une très belle année 2025 !

Pace e Salute a Tutti.